Ministère
de l'Environnement,
de la Lutte contre
les changements
climatiques, de la Faune
et des Parcs
Québec
Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique

Québec, le 27 février 2025

Monsieur Mathieu Bollulo
Direction principale – Projets de transport et environnement
855, rue Sainte-Catherine Est, 18e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de ligne à 315 kV entre la centrale Manic-3 et le poste aux Outardes sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Manicouagan

(Dossier 3211-11-139)

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de ligne à 315 kV entre la centrale Manic-3 et le poste aux Outardes sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Manicouagan a été tenue entre le 22 janvier 2025 et le 21 février 2025, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,

Ian Courtemanche

Édifice Marie-Guyart, 6e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3933
Télécopieur : 418 644-8222
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca